



Règlement Marché aux Jouets 2024

Date : Samedi 27 avril 2024

Lieu : Salle de l'Esplanade à Chexbres

Horaire : 10h00 à 16h00

Généralités

Le marché aux jouets est ouvert à toutes les personnes morales de Chexbres, Rivaz, Puidoux, Saint-Saphorin ou ailleurs mais n'est, en aucun cas, destiné à la vente professionnelle ou artisanale.

Notre but est la valorisation, la récupération et la réutilisation des objets afin de prolonger leur durée de vie, participer à une mini-économie parallèle abordable au plus grand nombre et accorder une place à l'échange et aux dons.

La vente est par et pour les enfants. Chaque enfant vendeur doit être obligatoirement accompagné d'un adulte.

Seulement les jouets ou jeux pour enfants (0-16 ans) peuvent être vendus.

Cette manifestation est organisée grâce au travail des ludothécaires bénévoles et au soutien de la municipalité de Chexbres. La ludothèque est un service de l'Entraide Familiale de Chexbres, Puidoux, Rivaz, Saint-Saphorin.

Participation

La participation est de 3.- par enfant. Des tables et des chaises sont mises à disposition.

En règle générale, nous comptons 1 table par enfant.

Inscription

Les inscriptions sont prises selon le principe : « Premier inscrit, premier servi ».

Le nombre de participant est limité. Lorsqu'il est atteint, l'enregistrement est clôturé.

La quantité de marchandises est mesurée à la taille de l'emplacement (2m x 1m), soit une table par enfant. *Si vous nécessitez plus d'espace, veuillez-nous le communiquer. La table supplémentaire = 1 enfant, soit 3.-*

Nous acceptons votre participation par email: ludoleschatons@gmail.com ou Whatsapp au 079 573 59 82.

Votre message inclut :



Nom et prénom de(s) enfant(s), adresse postale + nom et numéro de mobile de l'adulte accompagnant.

Les emplacements seront définis par les tables qui seront disposées avant votre arrivée. Chaque enfant (famille) ne peut mettre en vente que des objets qui restent à l'intérieur des limites de son emplacement.

Préparation des articles

Les jeux et jouets à vendre doivent être propres, complets, en état de marche et emballés de façon à ne pas en égarer des pièces. Les articles électroniques ou nécessitant des piles doivent fonctionner.

Chaque article doit être étiqueté avec le prix.

Articles acceptés :

- Jeux de société
- Jouets
- Jeux électroniques
- Jouets d'extérieur
- Poussettes pour poupées
- Puzzles
- DVD/CD pour enfants 0-16 ans
- Livres pour enfants 0-16 ans
- Vélos & Trottinettes

Articles non acceptés :

- Vêtements
- Peluches/doudous
- Articles de sport pour enfants
- Patins à glace, patins à roulettes
- Ski/luge
- Articles de Puériculture
- Chaussures
- Tapis
- Lampes
- Décoration de Chambre
- Nerf (pistolets en plastiques ou autres)
- Tout article n'ayant pas un lien avec l'univers du jeu



La Vente

Mise en place des objets à vendre – dès 10h

- Vente : toute la journée ou 1/2 journée (à confirmer)
- Clôture : la place doit être libérée : vide et propre avant 17h. La ludothèque ne récupère aucuns invendus.
- Paiement : cash uniquement. Venez avec vos sacs !

Parking

Vous pouvez parquer sur la Route de Chardonne ou dans la Cour du Collège du Bourg. A la gare et tous les autres parkings de la commune de Chexbres

Autres

Nous recherchons quelques bénévoles pour renforcer notre équipe le jour J, manifestez-vous lors de votre adhésion.

Une petite restauration est prévue pour le soutien de la ludothèque : soupe, quiche, desserts en vente

Responsabilité

Le marché aux jouets (les organisateurs) décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dommage aux articles mis en vente. Les objets volés ou perdus ne seront pas remboursés.

Les copies sont interdites à la vente.

Les organisateurs se déchargent de toute responsabilité. Les enfants restent sous l'entière responsabilité parentale.

Chexbres, janvier 2024

